



Renault ouvre en grand le robinet pour financer les syndicats qui négocieront les prochains accords d'entreprise

Sections RENAULT

N° 90 14 septembre 2018

Signature d'un nouvel accord de droit syndical

Afin de remplacer l'Accord de droit syndical du 23 juin 2000 et ses avenants, rendu caduc par la dernière réforme du code du travail engagée par la loi du 29 mars 2018 en application de l'ordonnance du 22 septembre 2017 (qui substitue aux instances représentatives historiques DP, CE et CHSCT le Comité Social et Economique), la Direction de Renault s.a.s. et trois organisations syndicales (CFE-CGC, CFDT et FO) ont signé le 17 juillet 2018 un « Accord relatif au dialogue social et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales au sein de Renault s.a.s. ». Lire l'Accord :

[http://notope01.renault.fr/aer2/rpif31.nsf/a04bfd8dddf8c0ac12567a0003bcb2c/bcd6f9b7b51b900ec12582da002ee8df/\\$FILE/Accord%20Dialogue%20social%20et%20favorisant%20l%27exercice%20et%20la%20valorisation%20des%20resp%20syndicales.pdf?open](http://notope01.renault.fr/aer2/rpif31.nsf/a04bfd8dddf8c0ac12567a0003bcb2c/bcd6f9b7b51b900ec12582da002ee8df/$FILE/Accord%20Dialogue%20social%20et%20favorisant%20l%27exercice%20et%20la%20valorisation%20des%20resp%20syndicales.pdf?open)

Outre les règles applicables aux nouvelles instances de représentation du personnel, ce nouvel accord amplifie les financements des organisations syndicales représentatives déjà existants dans l'Accord précédent :

| Accord du 23 juin 2000 (et ses avenants) | Accord du 17 juillet 2018 |
|---|--|
| Fédération syndicale nationale représentative (qui décide de signer ou non les accords) <i>(si au moins 8% aux élections des CE ou du CSE)</i> | |
| 92 000 €/an | 40 000 €/an + Mise à disposition de la fédération de 2 salariés de Renault à temps plein (si 2 Etam à K365, cadeau de ~150 000 €/an) |
| Organisation syndicale représentative de Renault s.a.s. <i>(si au moins 10% aux élections des CE ou du CSE)</i> | |
| Une part fixe de 45 734 €/an si au moins 5% aux élections des CE + 11 433 €/an pour une 1 ^{ère} tranche de 5% + 4 573 €/an par tranches suivantes de 5% | Une part fixe de 98 000 €/an si 10% aux élections du CSE + 11 500 €/an pour une 1 ^{ère} tranche de 10 à 15% + 4 500 €/an par tranches suivantes de 5% |
| Organisation syndicale au niveau établissement <i>(tous les syndicats ayant obtenu des suffrages valablement exprimés au bénéfice des titulaires au 1^{er} tour des élections du CSE)</i> | |
| néant | Une contribution de fonctionnement au global établissement qui ne peut être supérieure à 20 000 €/an ; sauf pour Guyancourt où elle pourra aller jusqu'à 30 000 € |

Un accord négocié et signé en catimini

Dès la signature d'un accord (Complémentaire santé, compétitivité, intéressement, ...), la Direction communique promptement sous *Déclic*. Pour le nouvel accord de dialogue social, la Direction s'est contentée de le publier. C'est la raison pour laquelle, les délégués du personnel membres du SM-TE ont demandé par écrit pour la réunion des DP du 11 septembre que cette communication

Ce tract du Syndicat de la Métallurgie – Travaillons Ensemble, est financé par les seules cotisations des adhérents

soit faite. Les salariés ont le droit de savoir que les syndicats qui négocient les accords d'entreprise sont financés par Renault. **Soucieuse de ses économies pour ses dépenses ou nos évolutions de salaires, si la Direction ouvre en grand le robinet pour financer les syndicats, c'est qu'elle y trouve son intérêt.**

Un syndicat peut-il fonctionner sans les subsides de l'employeur ?

Oui, cela est possible et démontré par l'existence du SM-TE. Le *Syndicat de la Métallurgie – Travaillons ensemble*, est le seul syndicat chez Renault à avoir inscrit dans ses statuts en son article 4 : « *Le syndicat affirme le principe de l'indépendance syndicale et prohibe tout financement d'origine patronale et politique* ». C'est même le fondement de sa création.

Le SM-TE s'interdit de recevoir les subsides des Entreprises.

Comme l'oblige la loi de 2008, le SM-TE publie chaque année ses comptes à la *DIRECCTE Unité Territoriale 78* et sur son site web (rubrique *Mentions légales*). Chacun peut constater que le SM-TE ne reçoit pas de subvention.

Mais attention : informer, défendre les intérêts individuels et collectifs des salariés nécessite des moyens. La voix indépendante du SM-TE disponible pour les salariés suppose deux choses :

- des salariés prêts à s'offrir une cotisation ;
- des salariés prêts à participer à la vie sociale et syndicale de l'Entreprise.

La CGT, bien que négociatrice, n'a pas signé cet accord. Nous l'invitons, comme tous les syndicats présents chez Renault, à renoncer publiquement à ces financements. Comme le SM-TE.

La loi dit que la représentation des salariés auprès de la Direction passe par les syndicats. Que voulons-nous ? Des syndicats trop dépendants de Renault s.a.s. ou des syndicats dépendants des seuls salariés ?

Les élections de fin 2018 détermineront quels seront les syndicats négociateurs d'accords d'entreprise

Le SM-TE remplit les conditions légales pour présenter des candidates et des candidats. Si nos listes obtiennent plus de 10%, le SM-TE pourra négocier les accords avec les délégués syndicaux qu'il désignera. **C'est l'enjeu majeur des élections.**

A retourner à : sm-te@travaillonsensemble.org

1) Je communique mon adresse mail personnelle pour me tenir informé(e) des positions et actions du SM-TE :

Nom : _____ Prénom : _____ Mail personnel : _____

2) Je souhaite rencontrer un responsable du syndicat SM-TE

3) Je souhaite être candidat ou candidate du syndicat SM-TE aux élections professionnelles

Vous adhérez à notre action ? Soutenez-la et devenez membre SM-TE

Rejoignez le syndicat SM-TE qui s'oblige dans ses statuts à être financé uniquement par ses adhérents pour garantir d'être sous leur contrôle et au service de leur représentation, et qui s'interdit tout financement d'origine patronale ou politique.

Bulletin d'adhésion et de soutien : www.travaillonsensemble.org cotisation annuelle : 30 à 50 €.

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Contact : 06.98.05.13.80 API : FR TCR LOG 0 52 sm-te@travaillonsensemble.org